

Séance du 13 Juin 2019

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Dix-Neuf, le treize Juin, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le quatre juin deux mille dix-neuf par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

**Etaient présents** : MM. **ALIBERT-BARRET Cécile**, **BASSEZ Dominique**, **COUFFIGNAL Anne**, **DAMEZ Olivier**, **GENEVE Christelle**, **JOLY Ananda**, **JUAN Christophe**, **LAGANTHE René**, **COUTENS-LAURENT Sylvanie**, **LLEWELLYN Anthony**, **PAGES Gisèle**, **ROLIN Claudine**, **TENEGAL Denis**.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration** : **ASTRUC Sylvie** à **JUAN Christophe**, **BERNIAC Georges** à **BASSEZ Dominique**, **VERGNES Valérie** à **TENEGAL Denis**.

**Excusé(es)** : **DAURES Philippe**

**Absent(es)** : **CAMOLESE Stéphan**, **MORGAIN GARANCE**.

La séance est ouverte ce jeudi onze avril à vingt heures quarante minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

**Désignation du secrétaire de séance** : Madame **PAGES Gisèle**

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019 à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour.

Accord à l'unanimité.

### **Délibérations n° 2019/42 : Choix d'entreprises pour la réalisation du chemin du moulin à vent**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement du chemin du moulin à vent, un appel d'offre a été lancé. Pour le lot 1 (voirie, réseaux divers), deux entreprises ont répondu. Pour le lot 2 (poste de relevage), deux entreprises ont également répondu. Après analyse des différentes offres par le Maître d'œuvre et suite à la commission d'appel d'offres réunie le 7 juin dernier, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise **CAUSSÉ BRUNET** pour le lot 1 avec un montant de 236 832 euros HT et l'entreprise **SEILHE MIDI-PYRENEES** pour le lot 2 avec un montant de 49 960 euros HT.

Accord à l'unanimité.

Séance du 13 Juin 2019

### **Délibération n° 2019/43 : choix d'une entreprise pour la mise en place de panneaux photovoltaïques**

Monsieur le Maire rappelle que des travaux vont être engagés sur la salle Hervé de Guerdavid avec la pose de panneaux photovoltaïques. Un appel d'offres a donc été lancé. Quatre entreprises y ont répondu. Après analyse par le bureau d'études BIOCEÑOSE, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise la mieux disante OCCIWATT pour un montant de 77 140 euros HT

Accord à l'unanimité.

### **Délibération n° 2019/44 : validation du plan communal de sauvegarde**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une obligation pour les communes que de se doter d'un plan communal de sauvegarde (PCS).

Celui-ci permet d'anticiper les situations dangereuses afin d'assurer la protection de la population. Monsieur le Maire reprend les différents points du Plan Communal de Sauvegarde (risques, enjeux, organisation du dispositif communal, recensement des moyens)

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2019/45 : achat d'un terrain au lieu-dit Sainte-Quitterie**

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'élaboration du PLU en novembre 2013, un emplacement avait été réservé à proximité de l'église de Sainte-Quitterie afin de disposer d'un terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière. Monsieur le Maire propose ainsi d'acheter la parcelle concernée d'une surface de 912 m<sup>2</sup> au prix de 10 euros le m<sup>2</sup>.

Accord à l'unanimité

### **Délibération n°2019/46 :achat d'un terrain rue du Paradis**

Monsieur le Maire indique que l'association « Age sans frontières » cherche à mettre en place à Couffouleux une résidence partagée pour personnes âgées. Pour ce faire, Monsieur le Maire propose d'acheter un terrain de 4 928 m<sup>2</sup> situé à proximité du centre bourg rue du Paradis au prix de 30,44 euros le m<sup>2</sup>, soit un montant global de 150 000 euros.

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2019/ 53 : subvention aux associations**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu plusieurs demandes de subventions depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

Son président informe l'assemblée du montant proposé :

Séance du 13 Juin 2019

MJC.....	2 500 €
AADPR.....	500 €
Association tarnaise pédagogique.....	1 000 €
Secours populaire.....	300 €
ADA.....	100 €
Amis du Patrimoine.....	400 €
Gymnastique volontaire.....	180 €
Pêche AAPPMA.....	200 €

Accord à l'unanimité

### **Délibération n° 2019/52 : Subvention à la Compagnie du Morse**

En ce qui concerne la compagnie du Morse, l' élu référent sur ce dossier fait un compte rendu exhaustif du fonctionnement de l'association et de ses besoins. La commission qui a examiné la demande propose d'allouer à la Compagnie du Morse la somme de 2 500 euros. Monsieur le Maire précise que cette somme ne pourra pas être donnée chaque année.

3 abstentions

### **Délibération n° 2019/48 : Recensement de la population 2020 : recrutement d'un coordonnateur et de 5 agents recenseurs**

Monsieur le Maire indique qu'un recensement de la population se déroulera en 2020. De fait, un coordonnateur et 5 agents recenseurs doivent être recrutés. Le coordonnateur sera chargé de veiller au bon déroulement des opérations de collecte des documents et les agents recenseurs devront recueillir les feuilles de logements.

Accord à l'unanimité.

### **Délibération n° 2019/49 : Décision Modificative n° 1 budget commune**

L'Adjoint en charge des questions financières indique qu'il s'agit d'une modification d'écriture n'ayant aucun impact sur le budget. Les 49 000 euros concernés (travaux SDET chemin des Moussoulars) doivent être enlevés du compte 2315-256 pour être mis sur le compte 204172-256.

Accord à l'unanimité

Séance du 13 Juin 2019

### **Délibération n° 2019/ 50 : Décision Modificative n° 2 budget commune**

L'Adjoint en charge des questions financières précise qu'il s'agit-là d'une rectification d'imputation comptable d'un montant de 1000 euros n'ayant aucune conséquence sur le budget communal.

Accord à l'unanimité.

### **Délibération n°2019/51 :emploi en contrat d'apprentissage**

Monsieur le Maire propose de recruter une jeune fille dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour le service espaces verts à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain pour une durée d'un an.

Accord à l'unanimité.

### **Questions diverses**

- Inauguration de la station d'épuration mardi 18 juin à 18h00 à Couffouleux,
- Réunion avec le Cabinet Egis pour les études de faisabilité dans le cadre du projet de construction d'une passerelle entre Couffouleux et Rabastens vendredi 21 juin à 16 h 00,
- La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet va recevoir un financement de l'ADEME pour lancer une réflexion sur la circulation douce,
- Fermeture de la trésorerie de Rabastens en 2022.

La séance est levée à 22 h 05.

Séance du 13 Juin 2019

<b>Délibérations</b>	<b>THEME</b>
DEL 2019/42	Choix d'entreprises pour la réalisation du chemin du moulin à vent
DEL 2019/43	Choix d'une entreprise pour la mise en place de panneaux photovoltaïques
DEL 2019/44	Validation du plan communal de sauvegarde
DEL 2019/45	Achat d'un terrain au lieu-dit « Sainte-Quitterie »
DEL 2019/46	Achat de terrains rue du Paradis
DEL 2019/47	Subventions aux associations – DELIBERATION ANNULEE
DEL 2019/48	Recensement de la population 2020 : recrutement d'un coordonnateur et de 5 agents recenseurs
DEL 2019/49	Décision Modificative n° 1 Budget commune
DEL 2019/50	Décision Modificative n° 2 Budget Commune
DEL 2019/51	Emploi en contrat d'apprentissage
DEL 2019/52	Subvention à la Compagnie du Morse
DEL 2019/53	Subvention aux associations – Annule et remplace la délibération 2019/47

Ainsi fait et délibéré le 13 juillet 2019

Le Maire,

Séance du 13 Juin 2019

<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>ET</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
ALBERT-BARRET Cécile			LAGANTHE René	
ASTRUC Sylvie			COUTENS-LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique			LLEWELLYN Anthony	
BERNIAC Georges			MORGAIN Garance	
CAMOLESE Stéphan			PAGES Gisèle	
COUFFIGNAL Anne			ROLIN Claudine	
DAMEZ Olivier			TENEGAL Denis	
DAURES Philippe			VERGNES Valérie	
GENEVE Christelle				
JOLY Ananda				
JUAN Christophe				